



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CARÉNAGE

ÉCORESPONSABLE

GUIDE PRATIQUE

pour nettoyer
votre bateau
sans polluer



Mars 2024



CARÉNAGE ÉCORESPONSABLE



Carénez votre bateau à terre dans les aires autorisées figurant sur le site des services de l'Etat dans le Morbihan
www.morbihan.gouv.fr



Limitez les pollutions

- Ne pas réaliser de travaux de ponçage ou de décapage de la coque en période de forts vents
- Ne pas gratter les peintures antifouling des navires en mer ou à flot du fait du risque de rejet des résidus directement dans le milieu marin



Pensez à votre sécurité

Portez des gants, des lunettes et un masque



Collectez vos déchets

Déposez-les à la déchetterie du port



Choisissez bien votre peinture antifouling

Assurez-vous qu'elle ne contienne aucune substance interdite : diuron, thirame, chlorothalonil, TCMTB, TBT, irgarol...



Stationnez de préférence votre bateau à terre en dehors des périodes d'utilisation et renseignez-vous sur les techniques alternatives aux peintures antifouling

<https://professionnels.ofb.fr/fr/econaviguer-antifouling>



En fonction de la gravité de leur impact sur l'environnement, les infractions liées aux activités de carénage non autorisées sont passibles de sanctions pénales pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende



Plus d'informations sur www.morbihan.gouv.fr

Rubrique Environnement et développement durable

